

VILLE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
APPEL D'OFFRES OUVERT (A.O.O.)

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de Ville – 9 Place Carami – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur agit pour son compte et celui du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Brignoles.

Objet du marché : Fourniture de matériel informatique en 7 lots sur 2 ans.

Type de marché : Accord-cadre de fournitures à bons de commande mono attributaire sans montant minimum de commande et avec un montant maximum annuel de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

Durée du marché : Marché passé pour une durée globale maximale de 24 mois, conclus pour une première période de 12 mois, renouvelable 1 fois pour la même période par reconduction expresse.

Caractéristiques du marché :

Les fournitures sont divisées en 7 lots attribués par marchés séparés, selon la répartition suivante :

Lot n°1 : « Ordinateurs » - Montant maximum annuel de commandes : 60 000 € H.T. la première année et 60 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°2 : « Ecrans » - Montant maximum annuel de commandes : 4 000 € H.T. la première année et 4 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°3 : « Audiovisuel et Multimédia » - Montant maximum annuel de commandes : 25 000 € H.T. la première année et 10 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°4 : « Logiciels » - Montant maximum annuel de commandes : 30 000 € H.T. la première année et 30 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°5 : « Reprographie » - Montant maximum annuel de commandes : 4 000 € H.T. la première année et 4 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°6 : « Câbles, connecteurs, convertisseurs et périphériques » - Montant maximum annuel de commandes : 10 000 € H.T. la première année et 10 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°7 : « Equipements Divers » - Montant maximum annuel de commandes : 10 000 € H.T. la première année et 8 000 € H.T. la deuxième année.

TOTAL maximum annuel de dépenses pour l'ensemble des lots pour la première année : 143 000 € H.T.

TOTAL maximum annuel de dépenses pour l'ensemble des lots pour la deuxième année : 126 000 € H.T.

TOTAL maximum de dépenses sur 2 ans pour l'ensemble des lots : 269 000 € H.T.

Il est précisé que dans le cadre de ces marchés, la ville de Brignoles agit également pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S). Les montants et quantités du dossier englobent l'ensemble de ces besoins.

La dépense réelle sur ce marché pour l'ensemble des lots et sur 2 ans, s'élève à environ 185 000 € HT.

Lieu de livraison des fournitures : Direction de la Téléphonie et des Systèmes Informatiques (T.S.I.) – Espace Gavoty - 4 rue d'Entraigues- 1^{er} étage – 83170 Brignoles.

Mode de passation : Appel d'offres ouvert européen à passer en application des articles L.2124-2 - R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Classification C.P.V.: 30230000-0 (matériel informatique)

Lot n°01 : 30213300-8 (ordinateurs de bureau)

Lot n°02 : 30231000-7 (écrans et consoles d'ordinateurs)

Lot n°03 : 32322000-6 (équipement multimédia)

Lot n°04 : 48000000-8 (logiciels et systèmes d'information)

Lot n°05 : 30232100-5 (imprimantes et traceurs)

Lot n°06 : 30232000-4 (périphériques (appareils))

Lot n°07 : 30236000-2 (matériel informatique divers)

Code NUTS : FRL05

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économique attributaire du marché :

Marchés conclus avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés. Aucune forme juridique n'est imposée.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 05 janvier 2024 à 12h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

1/Possibilité de procédure DUME S :

« Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé.

La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à posteriori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation »

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- **Imprimé Cerfa DC1 joint,**

- **Imprimé Cerfa DC2 joint,**

- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire,

- **Attestation sur l'honneur du candidat jointe** concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles R.2143-3 du code de la commande publique.

- Renseignements sur le respect de **l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (Si DC2 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des **mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- Liste des principales **fournitures livrées** au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Prix : 50% - Qualité du matériel : 45% - Délai de livraison : 5%

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles – Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Direction de la Téléphonie et des Systèmes Informatiques (T.S.I.) – 4 rue d'Entraigues – 83170 Brignoles - Tél. : 04 94 86 22 40 - Email : tsi@brignoles.fr
elabous@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : **Le 29 novembre 2023**